



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

À toutes les personnes intéressées

Avis public est donné que le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2025 à 19 h en la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel, et ce, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 9 juin 2025

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques